Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 17h00
Mardi : 10h00 à 17h00
Mercredi : fermé
Jeudi: 11h30 à 19h30
Vendredi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 16h00

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	418-775-8188, poste 0
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agente en milieu rural	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251
Coordonnatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684

Séances du conseil: 1er lundi du mois à 20H00, sauf exception.

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Yannick Fortin	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Lynda Harquail , présidente	418-775-9654
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-775-3939
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 15 numéro 8 **DÉCEMBRE 2019**

Faites comme l'arbre,
Changez vos feuilles et gardez vos racines,
Changez vos idées et gardez vos principes.

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL :

13 DÉCEMBRE 2019

Il y a deux façons de faire parvenir vos articles :

Par internet : padoue@mitis.qc.ca
(Articles, photos numériques, etc.)

En personne : au bureau municipal au 418 775-8188 (photos à scanner, articles écrits à la main prêts à scanner, etc.)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

www.municipalite.padoue.qc.ca

Sommaire

1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée,
3. Date des séances du conseil
   Notez bien
4 . Chronique du maire
5. Info-prévention des incendies
6. Onglet Loisir Intermunicipal
7. Onglet Loisir Intermunicipal
8. Onglet Loisir Intermunicipal
9. Onglet Loisir Intermunicipal
10. Le mot vert du mois d'octobre
11. Horaire de l'Écocentre de La Mitis
12. Bacs : bleu, vert et brun
13. Horaire des messes
14. Mot de la municipalité,
15. Calendrier des collectes,
    Calendrier intermunicipal
16. Informations générales

Municipalité de Padoue

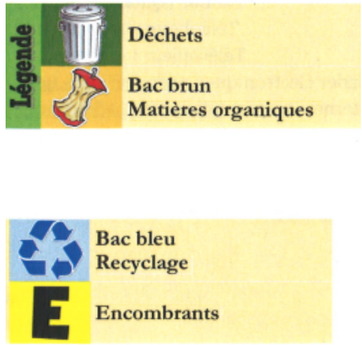

****

CALENDRIER INTERMUNICIPAL

DÉCEMBRE						
Dimanche	**Lundi**	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendre-di**	**Samedi**
1	**2**	3 8 h 30 Français Pa-doue 13 h après-midi jeux	4 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Ja-sette	5 8 h 30 français St-Octave	**6** 10 h vie active	**7**
8 **Dîner de Noël FA-DOQ**	**9**	**10** 8 h 30 Français Pa-doue 13 h après-midi jeux	**11** **Fête de Noël de l'école** 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Ja-sette	**12** 8 h 30 français St-Octave	**13** 10 h vie active	**14**
15	**16**	**17** 13 h après-midi jeux	**18** 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Ja-sette	**19**	**20** 10 h vie active	**21**
22	**23**	**24**	**25** **Noël**	**26**	**27**	**28**
29	**30**	**31**				

MOTS DE LA MUNICPALITÉ

Lors des cueillettes des matières résiduelles (bacs : vert, bleu et brun), nous vous demandons de placer vos bacs dans le bord de vos cours et non dans le chemin pour éviter que la déneigeuse les abime inutilement.

Aussi, les boîtes à malle doivent être installées en arrière des balises municipales.

Merci de votre collaboration.

Nous sommes toujours à la recherche d'une personne pour s'occuper de la patinoire pour la saison 2019-2020, communiquez avec Line au 418-775-8188

Dans le prochain journal, il sera possible d'inclure vos vœux pour la période des Fêtes, faites les parvenir à : padoue@mitis.qc.ca

****

C'est votre anniversaire en ce beau mois de décembre, profitez de votre journée pour vous gâter et/ou vous faire gâter en bonne compagnie.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 2 DÉCEMBRE 2019
LUNDI 13 JANVIER 2020
À 20H00

NOTEZ BIEN

Il nous fait plaisir, à chaque mois, de recevoir vos articles, photos et autres informations et de les insérer dans le journal.

Nous incitons les comités en particulier à nous tenir au courant de leurs activités, sous forme de compte-rendu et photos.

Vos articles doivent être prêts à publier tel que reçus, aucune correction de texte ou autre ne sera effectuée.

Pour publication dans l'intermunicipal, vous devez envoyer vos articles à Josy-Anne, notre coordonnatrice en loisir à : loisirkempt@gmail.com

Merci de votre compréhension!

Chronique du maire du mois de décembre 2019

Bien le bonjour tout le monde et bienvenue dans la lecture de cette chronique mensuelle que j'essaie de faire de mon mieux afin de vous renseigner le plus possible sur les faits passés et futurs qui se passent dans notre municipalité.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant ce mois passé.

Hé bien oui, la neige est venue blanchir notre paysage et il en manque encore un peu pour pratiquer nos sports d'hiver, mais cela ne devrait pas tarder. Le temps des fêtes arrive à grand pas et ce sera la course folle vers l'achat des cadeaux, la préparation des plats et les réunions de familles et d'amis. On vous demande d'être très prudent, surtout au début de l'hiver lors de vos déplacements. Lors de vos festivités, n'hésitez pas à vous désigner un chauffeur pour vos raccompagnements.

Dans les prochaines semaines, le conseil municipal travaillera sur le budget et soyez assuré que nous ferons pour le mieux afin de garder les taxes raisonnables pour l'ensemble de la population et cela malgré les grosses hausses de prix au niveau de la gestion des vidanges. Ce qui revient à dire qu'il va falloir se trouver des pistes de solutions afin de réduire ce bloc de gestion. Il y avait aussi d'autres hausses de tarifs prévues, mais sur ce côté, les maires et le personnel de la MRC de la Mitis ont travaillé d'arrache-pied afin d'arriver avec un budget raisonnable.

Ah oui, ce serait plaisant si tous les citoyens décoreraient leur maison pour les fêtes afin de donner un aspect de carte postale. Les visiteurs trouvent tellement que notre village est beau et paisible. Un bienvenue spécial à nos nouveaux arrivants et ne vous gênez surtout pas pour participer aux activités offertes.

Merci à tous ceux qui participent de près ou de loin aux les activités. Merci aussi à tous les bénévoles pour leur initiative et leur disponibilité. .

Gilles Laflamme, Maire

HORAIRES DES MESSES - DÉCEMBRE 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1 Avent 1 9H Ste-Flavie(M) 10H30 M-J (M) 9H St-Donat (J) 10H30 Ste-Luce (J)	2 10H 4 Saisons(M)	3 10H R.Ste Bern(M) 14H M.Octavie (J)	4 9H. M-J (J) 16h30 StAnaclet (M)	5 10H M.Gd Rarent (J) 10H P.St-Joseph (M)	6 10H.P.Luceville (J)	7 16H St-Joseph (M) 16H Padoue (J)
8 Avent 2 9H30 Price (J) 11H St-Octave (J) 10H St-Anaclet (G.R) 9H30 St-Gabriel (M) 11H Les Hauteurs (M) *Pardon communautaire 16H Les Boules(J) *Pardon communautaire 19H St-Gabriel(M)	9 10h P.J-Car (M)	10 14H R. M-Joli (J) 14H V. J-Cart (M)	11 9H. M-J (M) 16h30 StAnaclet (J)	12 10H St-Gabriel (J) 10H St-Donat (M)	13 10H R.St-Ros (J)	14 16H. Les Boules (M) 19H Ste-Angèle (J) 19H St-Charles (P.B)
15 Avent 3 9H Ste-Flavie(J) 10H30 M-J (J) 10H St-Anaclet (M) 9H St-Donat (G.R) 10H30 Ste-Luce (G.R) *Pardon communautaire 19H Ste-Flavie(J)	16 Fête du Pape 10H V.D'Émilie(M)	17 14H V.Marron (M) 14H R.Ste-Flavie(J	18 9H. M-J (J) 16h30 StAnaclet (M) Pardon communautaire 19H St-Anaclet(M)	19 10H M.Gd Rarent (M) 14H F.Brigitte (J)	20 10H.P.Luceville (J) 14H V.St-Rémi (J)	21 16H St-Joseph (J) 16H Padoue (M)
22 Avent 4 9H30 Price (M) 11H St-Octave (M) 9H30 St-Gabriel (J) 11H Les Hauteurs (J)	23 10H Étincelle (M)	24 Nuit de Noël 16h.St-Joseph (P.B) 20h.Ste-Flavie (M) 21h. M-J (LV) 22h St-Octave (M) 19h30 St-Charles(J) 21h30 St-Gabriel (J) 19h30 Ste-Luce (P.R) 20h00 Métis-sur-Mer	25 NOËL 10h30 St-Anaclet (P.R) 10h30 St-Gabriel (M)	26 Pas de messe	27 Pas de messe	28 16H. Les Boules (J) 19H Ste-Angèle (P.B) 19H St-Charles (M)
29 9H Ste-Flavie(J) 10H30 M-J (J) 9H St-Donat (M) 10H30 Ste-Luce (M)	30	31 9H M-J (J)	P.R : Prêtre remplaçant			

Bac bleu - Récupération

Matières	Acceptées	Refusées
Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe	Papier ciré, mouchoir, essuie-tout
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)	Carton ondulé ciré
Verre	Bouteille et pot de verre	Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre
Plastique	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide Sacs de plastique, plastique agricole	Cellophane, sac de croustilles, PVC, vinyle, plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal	Pile, canette d'aérosol et contenant de propane

Bac brun - Matières organiques

Acceptées	Refusées
RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)	· Matières recyclables
· Fruits et légumes	· Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage
· Viandes, volailles et os	· Couches, tampons et serviettes hygiéniques
· Poissons, fruits de mer	· Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)
· Oeufs et coquilles	· Cartons de lait et de jus
· Écales de noix et noyaux de fruits	· Vêtements
· Produits laitiers	· Mousse de sécheuse et poussière
· Graisse animale et végétale	· Produits de jardinage et engrais
· Pâtes, pain, céréales, riz	· Résidus domestiques dangereux
· Gâteaux, biscuits, bonbons	· Produits ménagers et savon
· Tartinade, confiture, condiments	· Produits pharmaceutiques
· Café, filtres à café et sachets de thé	· Cendres, même refroidies
· Aliments frits ou en sauce	· Arbustes et branches
RÉSIDUS VERTS	· Feuilles d'automne
· Fleurs et plantes	· Sciure et copeaux de bois
· Résidus de désherbage	· Terreau d'empotage, terre ou sable
PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS	· Résidus d'agriculture commerciale
· Papier journal	**SACS** en plastique
· Sacs en papier	TOUS les sacs en plastique sont REFUSÉS même les sacs biodégradables et compostables
· Boîtes de pizza, de pâtisserie	
· Essuie-tout	
· Serviettes de table	

Écocentre de La Mitis

Accepté

Matériaux de construction
· Bois, portes, fenêtres, vitre, tôle
· Asphalte, brique et béton

Bois, branches, résidus verts

Appareils électroniques
· Reconnus par le programme ARPE

Ampoules fluocompactes
· Programme Recyc-Fluo

Pneus
· Diamètre maximum de 48 pouces

Métaux ferreux et non ferreux

Encombrants
· Meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.

Résidus domestiques dangereux
· Peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol

Inscription obligatoire pour tous. Une preuve de résidence et une pièce d'identité sont requises, ainsi qu'un permis de rénovation / construction / démolition si applicable. Déchets domestiques refusés. Des frais s'appliquent à certains services

Coordonnées

428, chemin Perreault Est,
Mont-Joli (Près de l'aéroport)
418 785-0055

Horaire

1er nov. au 30 avril
Lundi au vendredi
8h00 à 16h00

1er mai au 30 octobre
Lundi au vendredi
8h00 à 16h45
Samedi
8h00 à 12h00 / 12h30 à 15h45

Collecte des encombrants

Les vieux poêles, frigos et matelas sont acceptés.
Les matériaux de constructions, pneus et branches sont interdits.
Réservation obligatoire au 418 936-3255 ou au 418 936-3420

Dépôt vert – Branches et feuilles

En face de la caserne incendie, 249, chemin de la Station. **15 mai au 15 octobre.**
Réservé aux citoyens de Métis-sur-Mer. Branches et feuilles uniquement.

Pour plus d'information

Vincent Dufour, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Téléphone : 418 775-8445, poste 1138 Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Municipalité de Métis-sur-Mer
138, rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec), G0J 1S0
Téléphone : 418 936-3420 Télécopieur : 418 936-3117
Courriel : metissurmer@mitis.qc.ca

MRC de La MITIS
VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR

Info-prévention

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

INFO-PRÉVENTION 2019-11-07

POUR DES FÊTES SANS MAUVAISES SURPRISES.

Mon beau sapin… sécuritaire.

Choisissez un sapin dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement. Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison : il absorbera mieux l'eau. Placez le sapin dans un récipient d'eau et arrosez-le tous les jours.
Qu'il soit naturel ou artificiel, installez votre sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthe, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

La nuit : on éteint.
Éteignez les décorations lumineuses dès que vous quittez la maison ou allez au lit. Vos décorations devraient être certifiées CSA ou ULC, de même que vos cordons de rallonge. Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur (DEL).
Jetez les décorations lumineuses qui sont défectueuses, séchées ou fendillées et respectez toujours le type d'usage pour lequel elles sont conçues, tout comme vos cordons de rallonge (usage intérieur ou extérieur).
Ne laissez pas courir les cordons de rallonge sous les tapis ni dans les entrées de porte, et ne les branchez pas bout à bout! Utilisez une barre d'alimentation pour ne pas surcharger les prises de courant et les cordons de rallonge.

À l'intérieur et à l'extérieur : on dégage le passage.
En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir **évacuer rapidement votre domicile**. Soyez prévoyant, pour votre famille et vos invités, en déneigeant toutes vos sorties et balcons après chaque chute de neige. Assurez-vous aussi que rien d'encombre les portes de sortie (bottes, décorations, etc.). Les fenêtres doivent aussi être déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible par les pompiers dès leur arrivée.

Une chandelle : jamais sans surveillance…
Vous souhaitez ajouter des chandelles pour plus d'ambiance? Assurez-vous de les déposer sur une surface stable et loin de toute matière qui pourrait prendre feu. En tout temps, gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.

Un brûleur chaud, ça ne se remplit pas de nouveau!
Une bonne fondue dans le temps des fêtes, c'est réconfortant! Le réchaud électrique est à privilégier, car il est plus sécuritaire. Si vous utilisez un réchaud avec brûleur, déposez-le sur une surface stable qui supporte la chaleur. Prévoyez un deuxième brûleur, car il faut éviter de remplir un brûleur chaud.

Le foyer à l'éthanol : une décoration à surveiller.
Les foyers à l'éthanol sont de plus en plus populaires pour réchauffer l'ambiance. Cependant, ils sont décoratifs et ne doivent pas être utilisés pour chauffer une pièce.
Aussi, assurez-vous que votre résidence est munie d'un détecteur de monoxyde de carbone (CO) ainsi que d'un extincteur portatif adéquat et en bon état de fonctionnement.

Informations tirées du Ministère de la Sécurité publique du Québec et de la Croix-Rouge.

Vous avez des questions? Contactez-nous!

Korin Gagné et Cédric Bélanger
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Sortie à l'Océanic

Le Club FADOQ les Blés d'Or de la Métis et le *Comité jeunesse intermunicipal* vous invitent à venir assister à une partie de *l'Océanic de Rimouski* affrontant les *Remparts de Québec* au *Colisée Financière Sun Life*:
le **dimanche 16 février 2020 à 15 h**

Tarif spécial, incluant le transport en autobus : 6,00 $ / 15 ans et moins
8,50 $ / Étudiant
15,50 $ / adulte
13,00 $ / 65 ans & +

Départ en autobus du *Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis* à 13 h 45.
Réservation avant le 10 janvier 2020 auprès de Gaétane Bérubé au 418-775-3191 ou Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

Carnaval de Padoue

Le comité organisateur du Carnaval de Padoue est à la recherche de personnes intéressées pour s'occuper de la randonnée de motoneige, du tournoi de hockey et du tournoi de balle donnée.

Il recherche aussi des duchesses ou des ducs pour le 37e Carnaval.

Tu as un intérêt ou des questions, communiques avec Réjeanne Ouellet au 418 775-6324, d'ici le 6 décembre.

Les membres du carnaval ont des stylos à vendre au coût de 2.00 $ chaque.

Retour sur le concert de Noël

Le 24 novembre dernier, 15 personnes se sont jointes à la *Table d'Harmonisation en loisir des aînés* pour une sortie au concert de Noël de l'ensemble vocal *Bérard Dupéré et ses amis* accompagné de l'ensemble musical Antoine Perreault et la présence de Marc Hervieux. Ce concert a eu lieu à l'Église de Sainte-Angèle-de-Mérici. Ce fut un magnifique concert qui nous a permis de nous mettre dans l'ambiance du temps des fêtes.

HORAIRE POUR L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS

428 Avenue Roger Marcoux Mont-Joli G0J2L0
418-785-0055

L'Écocentre de La Mitis tient à informer ses usagers que c'est le retour à l'horaire d'hiver à compter du 3 novembre 2019 jusqu'au 18 avril 2020. Les heures d'ouverture estivales sont :

- Lundi au vendredi : 8h00 à 16h00
- Samedi : fermé
- Dimanche : fermé

L'Écocentre est un point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. Ça permet à une grande partie ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement. En 2018, 3500 tonnes de matières ont ainsi évité l'enfouissement. Parmi ces matières, les usagers peuvent apporter :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);
- les encombrants (mobiliers, électroménagers, etc.);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins) des frais s'appliquent aux surdimensionnées;
- les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;

Les usagers sont fortement invités à trier leurs matières avant de les apporter et à bien sécuriser le chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin. Sur place, l'inscription au poste d'accueil est obligatoire.

L'Écocentre de La Mitis est un service gratuit offert aux résidents de La Mitis. Il est situé au 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport.

De plus, tous sont invités à passer voir les divers articles en revente à de petits prix. Meubles, matériaux de construction, articles de maisons, livres et plus encore !

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 775-8445, poste 2280.

Vincent Dufour
Coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Le Mot vert du mois – « Des déchets, c'est pas un cadeau » - Décembre 2019

Bonjour à toutes et tous,

Chaque année aux Fêtes, en plus des cadeaux et des gâteaux, vous payez pour envoyer à l'enfouissement des tonnes de matières pourtant recyclable, compostable, réutilisable, revalorisable! Tant de matières qui une fois enfouies auront des répercussions à long terme sur l'environnement, pour vous et pour les générations futures. Cette année, soyez écoresponsable dans votre temps des fêtes. Voici quelques astuces :

Arbre vert de Noël :

- ◊ **Préférez les décorations réutilisables** à celles à usage unique. De plus, il vous en coutera moins cher à long terme.
- ◊ Pour les lumières, utilisez des **ampoules à DEL**, moins énergivores et plus durables.
- ◊ **Fermez vos lumières** lorsque vous allez vous coucher.

Des éco-cadeaux :

- ◊ **Privilégiez les cadeaux sous forme de services, de moments partagés ou des cartes cadeaux** pour éviter l'achat d'objets superflus. (ex. : une séance de massage, une carte cadeau de votre librairie, etc.) Sinon, privilégiez les cadeaux utiles, durables et produits localement, par exemple du travail d'un artisan.
- ◊ **Emballez le moins possible vos cadeaux** et **utilisez un emballage fait de papier recyclé, mais surtout recyclable**. Évitez les brillants, appliqués métallique ou plastiques non recyclables. **Pensez à avoir un bac bleu à proximité** lors de la séance de déballage des cadeaux!

Le soir des festivités :

Si possible, déballez en fonction de pouvoir **réutiliser le papier d'emballage**.

- ◊ **Utilisez de la vaisselle lavable**. Faire la vaisselle en famille est une activité amusante et c'est beaucoup plus rapide. Essayez-le !
- ◊ **Faites une bonne gestion de vos repas** en vous assurant que les restants seront consommés.
- ◊ Rappelez-vous, **les résidus de table vont dans le bac brun**, même dans le temps des fêtes. N'oubliez pas, les sacs de plastique compostable sont maintenant acceptés!

D'ici le prochain Mot **vert**, je vous souhaite un joyeux Noël écoresponsable, parce que des déchets, ce n'est pas un cadeau!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Vœux de Noël

C'est Noël, souriez, rêvez, donnez, partagez et aimez !

En cette période du temps des fêtes, le temps est venu de chasser les chagrins, les soucis et les douleurs pour laisser place à l'amour, la joie et la bienveillance!

Ayez une pensée pour les gens perdus, mais profitez des moments avec ceux que vous aimez et qui vous entourent.

Je vous invite à créer vous-même la magie du temps des fêtes. Cette magie dont vous avez besoin et qui mettra le plus de sourires possible sur le visage de vos proches.

J'en profite d'ailleurs pour remercier toutes les personnes avec qui j'ai eu la chance de travailler au cours de l'année 2019. Que 2020 soit remplie de santé, de bonheur et de beaux projets.

Josy-Anne Bérubé,
coordonnatrice en loisir intermunicipal.

« Une fois que vous remplacez les pensées négatives par des pensées positives, vous allez commencer à avoir des résultats positifs. » Willie Nelson

Dîner de Noël

Vous êtes invités au dîner traditionnel du temps des Fêtes, organisé par le *Club les Blés d'Or de la Métis.*

Dimanche 8 décembre 2019, 12 h
Coût : 15 $ / personne
Au Centre Récréatif de
Saint-Octave-de-Métis

Vin d'honneur, prix de présence et danse en ligne avec Jean-Clément Lavoie.

Bienvenue à tous.

Réservation obligatoire auprès de Gaétane Bérubé au 418 775-3191.

Fête de Noël à Saint-Octave-de-Métis

La municipalité de Saint-Octave-de-Métis invite les jeunes familles à venir fêter l'arrivée du père Noël.

Samedi 14 décembre 2019 de 13 h 30 à 15 h 30
au *Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis*
Aucune contribution demandée
Prévoir des souliers d'intérieur

Pour l'occasion, le père Noël a demandé à ses joyeux lutins de préparer une petite surprise pour chacun des enfants d'âge scolaire primaire et pour tous ceux qui ne fréquentent pas encore l'école. C'est une formidable occasion de réunir les familles de la municipalité et de fêter tous ensemble.

Pour nous aider à organiser la fête et nous assurer de n'oublier personne, nous vous demandons de bien vouloir remplir le coupon-réponse distribué aux enfants de l'école ou bien de communiquer avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684. Avant **lundi 9 décembre 2019**

Pour information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.